

## Titre :

Projet QUATTRO association Le toit  
Proposer à des jeunes une offre de logement spécifique sous forme de cohabitation

## Ce que nous retenons de l'expérience :

Tremplin de droit commun pour des jeunes proches de l'autonomie  
Travail sur mesure – articulation – tremplin  
Notion d'entraide entre les jeunes → lien avec la pair-aidance  
Importance du maillage / articulation avec les différents partenaires  
Dispositif innovant  
Dispositif qui ressemble à la semi-autonomie 18/21 ans qui existait jusqu'en octobre dernier mais mieux encadré ce qui évite les ruptures  
Dispositif rattaché à un CHRS pour des jeunes en autonomie comprenant 2 logements de 4 jeunes

## Comment améliorer la pratique ?

## Les leviers de la réussite

La co-construction des projets avec les partenaires  
Projet inter-associatif  
Petits groupes de jeunes pour un travail qualitatif  
Prendre en compte les besoins des jeunes  
Interventions pluri-professionnelles (culture sport, relaxation...)

## Les préconisations

Travailler ensemble en amont +++  
Dimension collective dès le départ  
Recherche de « mixité »

## Les freins à la réussite

Le désengagement d'un partenaire  
Certains jeunes veulent rompre avec le dispositif  
Concurrence entre acteurs  
La notion de résultat prend parfois le dessus sur l'accompagnement du jeune sur le long terme  
Jeunes « choisis » car proches de l'autonomie ... et les autres ?  
Contrainte de la temporalité

## Les préconisations

Besoin d'appui pour trouver les bons interlocuteurs  
Poursuivre l'innovation dans l'offre de logement adapté  
Mutualiser les potentialités  
Continuer à innover dans l'offre de logement adapté

## Comment pourrions-nous nous approprier cette expérience dans nos propres pratiques/projets ?

Bousculer les pratiques → associer les partenaires dès le départ + travailler en « inter-associatif »  
S'inspirer de la pair-aidance  
Permettre le droit à l'erreur  
Cet échange nourrit l'expérience menée actuellement par le dispositif « tremplins » de notre association pour laquelle nous suscitons une extension compte tenu de la demande sur le territoire  
Notion de « palier » supplémentaire par rapport à ce qu'on connaît : 1) logement collectif, 2) semi-autonomie, 3) logements extérieurs → à cela s'ajoute : la cohabitation (pair-aidance)  
Bousculer les pratiques habituelles – axer sur l'interassociatif